

Amtico Signature

Modèle de descriptif

SIG-MD-20200717-06-FR

Le revêtement de sol de la gamme Amtico Signature appartient à la famille des dalles et lames décoratives (LVT), disponible en lames et dalles à bords chanfreinés. Il est constitué d'une couche d'usure non chargée du groupe T de 1 mm d'épaisseur, d'un film décor, d'une sous-couche compacte et d'un traitement uréthane. Son épaisseur totale est de 2,5 mm. Il dispose d'un classement UPEC U4P3E2C2 et européen (EN 685) 23/34/43

Format Wood	Lames	76,2 x 914,4 - 114,3 x 914,4 - 152,4 x 914,4 - 228,6 x 914,4 182,9 x 1219,2 - 228,6 x 1219,2
Format Stone et certaines références disponibles en Abstract	Dalles	304,8 x 304,8 - 457,2 x 457,2 - 304,8 x 457,2 - 304,8 x 609,6 457,2 x 609,6 - 457,2 x 1219,2 - 152,4 x 457,2 - 76,2 X 914,4
Conditionnement	En carton de	de 4,18 m ² à 4,454 m ² (en fonction de la dimension)

CARACTERISTIQUES & PERFORMANCES TECHNIQUES

Norme de fabrication	EN ISO 10582 (EN 649)	Conforme à la norme
Classe d'usage	EN ISO 10874 (EN 685)	23/33/42
UPEC	Certificat UPEC 326-0011	U ₄ P ₃ E ₂ C ₂
Epaisseur totale	EN ISO 24346 (EN 428)	2,5 mm
Epaisseur de la couche d'usure	EN ISO 24340 (EN 429)	1,0 mm
Masse surfacique	EN ISO 23997 (EN 430)	3150 g/m ²
Réaction au feu	EN 13501-1	B _{fl} -s1
Poinçonnement résiduel	EN ISO 24343-1 (EN 433)	≤ 0,1 mm
Stabilité dimensionnelle	EN ISO 23999 (EN 434)	≤ 0,25 %
Curling	EN ISO 23999 (EN 434)	≤ 2,0 mm
Efficacité acoustique	EN ISO 717-2	4 dB
Résistance à l'abrasion	EN 660-2	Groupe T
Résistance à la lumière	ISO 105-B02	≥ 7
Résistance au glissement	DIN 51130 EN 13893	R10* Classe DS
Résistance thermique	EN 12664	0,021 m ² KW
Résistance aux produits chimiques	EN ISO 26987 (EN 423)	Excellente
Flexibilité	EN ISO 24344 méthode A (EN 435)	Conforme à la norme
Traitement de surface		PUR (Quantum Guard Elite)

*En cas de besoin de résistance à la glissance supérieure merci de vous- reportez aux gammes Amtico Signature 36+ et Spacia 36+

Domaines d'utilisation

Bureau, commerce, hôtellerie, administration, santé et habitation.

Mise en oeuvre et entretien

La mise en oeuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53-2 p1-1. Les dalles doivent être stockées à plat. Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le ragréage autolissant doit être P3.

Le revêtement peut être utilisé avec un chauffage au sol si celui-ci est éteint 48 heures avant et après la pose. Il faut laisser les dalles, la colle et le support se stabiliser à une température constante comprise entre 18° et 27°c pendant une durée de 24 heures avant et après la pose. Dans les zones soumises à des changements potentiels de température importants, par exemple en présence de sols exposés à la lumière solaire directe, il est recommandé d'utiliser la colle Amtico HT Extra pour la pose des dalles et lames. Le collage doit se faire à l'aide d'une colle recommandée par Amtico international.

Pose bord à bord à joints vifs et lames dans le même sens à joints décalés. Un marouflage avec un rouleau de 45 kg sera effectué sur le revêtement en fin de pose avant que la colle n'ait durci.

Le traitement uréthane réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec un détergent Ph neutre et ne nécessite pas l'application d'une émulsion. Ne pas utiliser d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement uréthane. Amtico international préconise pour les coloris très foncés et très clairs, un décapage du sol et une émulsion satinée ou semi-mate en deux couches minimum afin de renforcer le produit aux micro-rayures. Evitez les embouts et roulettes en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles. La mise en place d'un tapis d'entrée minimisera l'apport de poussières et particules abrasives de façon efficace.

Il convient de se protéger des micro-rayures en disposant des patins feutres sous les pieds des meubles et chaises.

Plus de détails : voir la fiche maintenance d'Amtico Signature

Amtico partenaire de **Sols Pvc^{PRO}**



Information: Sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).